



ROCHAMBEAU

THE FRENCH INTERNATIONAL SCHOOL

Chers parents et personnels de Rochambeau,

J'ai le plaisir de vous rappeler que les réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes à tous les membres de la communauté Rochambeau.

Les dates, heures et lieux des réunions de l'année en cours seront indiqués sur le site de Rochambeau sous le titre "Board of Trustees". Dans la mesure du possible, l'ordre du jour ainsi que les documents correspondants seront disponibles à l'avance.

Pour des raisons de confidentialité et afin de protéger les intérêts de Rochambeau, le Président pourra convoquer, autant que nécessaire, les membres du Conseil d'Administration en Comité Exécutif. Ces réunions ne sont pas ouvertes au public.

Les comptes-rendus de toutes les réunions du Conseil d'Administration sont archivés dans le bâtiment administratif du campus de Forest Road et peuvent être consultés par tout membre de la communauté qui en fera la demande par écrit au secrétariat du chef d'établissement. (triccottetb@rochambeau.org)

Si tous les membres de la communauté Rochambeau sont cordialement invités aux réunions du Conseil d'Administration, il est rappelé qu'il s'agit de délibérations importantes entre les membres du Conseil qui ont la responsabilité de Rochambeau. A chaque réunion, l'ordre du jour comporte de nombreux dossiers à étudier. Il est donc attendu que les personnes présentes demeurent silencieuses pendant ces réunions pour que les membres du Conseil puissent accomplir leurs tâches dans un environnement propice au travail.

Lors de ces réunions, les personnes présentes ne sont pas autorisées à intervenir, à poser des questions ou à faire des commentaires, sauf en cas de demande expresse du Conseil. De temps à autre, le Président du Conseil pourra solliciter les personnes présentes, ou convoquer une réunion spéciale pour prendre connaissance des avis des membres de la communauté. Cependant, d'une manière générale, les commentaires ou questions des personnes qui ne sont pas membres du Conseil d'Administration devront être exprimés lors d'assemblées générales convoquées à cette fin, et non pas lors des réunions du Conseil. Il est entendu que les membres de la communauté Rochambeau peuvent communiquer à tout moment par écrit avec le Conseil d'Administration. (infoboard@rochambeau.org)

Le Conseil d'Administration est heureux de vous accueillir à ses réunions, dans le respect du cadre mentionné ci-dessus

Cordialement,

Pour le Conseil d'Administration, le Président François Legros.